

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

CONVOCATION DU 15 JANVIER 2026

I) PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT :

Mme DUFOUR demande ce qu'il en est de l'installation des bandes réfléchissantes sur les dispositifs rue de Fléchinelle. M. le Maire répond qu'il va aller voir à HAZEBROUCK chez Baudalet s'ils en ont.

Le procès verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

II) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE (AVANCEMENT DE GRADE)

M. le Maire informe l'assemblée de sa volonté de promouvoir un agent au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Il demande à l'assemblée de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} mars et de supprimer le poste d'adjoint administratif à temps complet.

POUR : 13 UNANIMITE

III) ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : PROPOSITION DE RECONDUCTION

Mme DEGRAVE rappelle la délibération du 23 mars 2023 décidant le maintien à un enseignement hebdomadaire réparti sur 4 jours. Cette décision arrivant à son terme le 31 août 2026 il y a lieu de délibérer à nouveau. M. le Maire fait part du souhait des enseignantes de maintenir l'organisation actuelle. M. le Maire propose donc de reconduire cette organisation.

POUR : 13 UNANIMITE.

IV) REVISION DES LOYERS :

M. le Maire rappelle le montant des loyers de chaque immeuble loué.

M. MARLES demande si les assistantes maternelles sont toujours trois à exercer. Mme DEGRAVE répond que non, elles sont quatre maintenant et peuvent donc accueillir jusqu'à 14 enfants. M. RAMOS pensait que la MAM pouvait accueillir 16 enfants. Mme DEGRAVE répond que non, l'agrément a été donné pour 14.

M. MARLES demande si la commune a un droit de regard sur les logements. M. le Maire répond qu'il a l'occasion ponctuellement d'aller dans les logements. Il n'y a aucun souci avec les locataires.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les loyers pour cette année.

POUR : 13 UNANIMITE

V) ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES :

Le Conseil Municipal procède à l'élaboration des permanences pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochain.

VI) QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire demande aux membres de l'assemblée de ramener à la prochaine réunion de conseil municipal les tablettes avec le chargeur et le carton.

- M. RAMOS fait part d'une publication anonyme sur le réseau social Facebook où il est déploré la présence d'un préservatif noué dans l'aire de jeux derrière la salle polyvalente.

- M. le Maire informe l'assemblée que le panneau d'information lumineux est en panne, selon l'électricien il s'agirait de la carte mère. Une demande d'intervention de la société a été faite.

- Mme TISON revient sur le problème de chauffage à la résidence des saules. M. le Maire fait part que le problème semble résolu, il regrette juste que Flandre Opale Habitat n'est pas réagi plus vite.

- Mme TISON demande pourquoi le calendrier des fêtes n'est pas encore publié. Mme DELOHEN répond qu'elle n'a pas eu de réponse des associations.

Aucune autre question ni remarque n'étant formulées la séance est levée.